

Édito

Rencontres !

Le printemps est enfin là et avec lui, refleurit l'irrésistible envie de profiter des beaux jours et donc de VOLER!

C'est aussi la saison des meetings et des salons. Ces manifestations sont pour nous des moments privilégiés. Trop rares sont en effet les occasions de vous rencontrer, car souvent, grâce à vos suggestions, naissent de nouvelles idées.

Dans ce nouveau numéro de VOLNEWS vous trouverez des informations sur les contrats qui nous ont été demandés au cours de nos différentes rencontres. De la "Garantie Emprunteur" à la "Protection Juridique" Verspieren Aviation offre aujourd'hui toutes les solutions à vos questions assurances.

Nous tenions également à attirer votre attention sur la souscription en ligne de notre contrat "VOLPACK". 26% d'entre-vous ont choisi le paiement par internet pour s'assurer en toute sécurité. La réussite de ce nouvel outil nous conforte dans notre désir constant d'innovation.

A bientôt sur notre stand.

Bons Vols !

Charles MARIAGE
Tél : +33 3 20 45 33 53
aviation@verspieren.com

Bon plan

Garantie emprunteur

(prêt immobilier ou autre)

Comme vous le savez, la plupart des assurances de prêt excluent la pratique des sports aériens.

Vous êtes nombreux à nous réclamer ce type de garantie.

Nous avons donc négocié avec l'AGPM un contrat spécifique qui garantit :

- Le règlement du capital restant dû au titre d'un contrat de prêt en cas de survenance de décès ou d'invalidité totale et définitive
- La prise en charge du règlement des échéances du prêt en cas d'incapacité de travail totale ou temporaire. Le capital emprunté sera d'un maximum de 600.000 euros.

Pour obtenir cette garantie nous vous invitons à nous contacter pour retirer un dossier d'étude.

Contact Charles Mariage

+33 2 20 45 33 53
cmariage@verspieren.com

Indispensable

Protection Juridique Association

Un contrat indispensable pour votre association aéronautique et ses membres. A partir de 65€/an, bénéficiez d'une Protection juridique performante.

- Un numéro d'appel dédié
- Une écoute immédiate et spécialisée en cas de litige
- Une réponse claire et rapide
- Un conseil adapté à votre cas
- Une action efficace pour vous défendre au mieux
- Une prise en charge des frais d'avocat en cas de procès.

Nous proposons également une Protection Juridique aux entreprises.

Contact Aurélia Martin Dallies

+33 1 49 64 14 55
amartindallies@verspieren.com

www.verspieren.com
Demandez votre souscription en ligne !



L'équipe Verspieren Aviation

Notre actualité

Rendez-vous

Toute l'équipe Verspieren - AVIATION sera heureuse de vous accueillir lors de ces prochaines manifestations.

Meeting de la Ferté Alais 29-30 mai 2004
Aérodrome de Cerny (91)

Avia-expo 18-20 juin 2004
Aérodrome de Lyon-Bron (69)

Mondial Paramoteur 25-27 juin 2004
Aérodrome de Basse Ham (57)

Salon ULM Blois 4-5 septembre 2004
Aérodrome de Blois (41)

Contact Laurent Haumont

+33 1 49 64 11 68
lhaumont@verspieren.com

Vie pratique

Individuelle Accidents Aériens

Après une année de recherche, nous avons mis en place début 2004, en partenariat avec l'AGPM, une garantie Individuelle Accident Aérien.

L'originalité de ce contrat est qu'il couvre l'ensemble des sports aériens - du paramoteur à l'hélico.

Cette assurance peut être également souscrite par une personne n'étant pas pilote, mais qui vous accompagne habituellement lors de vos déplacements aériens.

Quatre montants de Capitaux vous sont proposés : 20.000 €, 50.000 €, 100.000 € ou 150.000 €.

Vous pouvez obtenir un devis ou de plus amples informations sur internet - www.verspieren.com - ou par téléphone.

Contact Valérie Philippon

+33 1 49 64 12 99
vphilipp@verspieren.com